

Pleudihen

Village



L'AGRICULTURE, PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELLE

Le Salon de l'Agriculture qui ouvre ses portes ce 25 février met à l'honneur l'activité qui, par la richesse et la diversité de ses productions, a longtemps fait la fierté de notre Pays. Un secteur à qui on a imposé en quelques décennies de profonds changements au gré de politiques interventionnistes visant à assurer autonomie alimentaire et volontés exportatrices. Des activités qui, en plus de nous nourrir, ont contribué à faire vivre durablement nos territoires ruraux et à les valoriser à des moments où l'exode rural incitait à les délaisser. Une agriculture aux nombreux visages, désormais parfois décriée pour certaines pratiques mais qui demeurera toujours une activité primaire, à la base de notre alimentation, aussi essentielle qu'incontournable. C'est le cas à Pleudihen, dont l'histoire se confond entre terre et mer...

Avec sa tirade, "Pleudihen, village où la charrue et le doris sont à un jet de pierre", François-René de Chateaubriand l'a merveilleusement écrit. Avec l'estuaire de la Rance, nos ancêtres ont su bénéficier des richesses de la terre tout en profitant des possibilités qu'offrait la mer. Durant des siècles, des générations de paysans ont travaillé avec passion cette terre. Ils lui ont donné cette réputation d'un terroir unique aux vergers exceptionnels. Pleudihen, comme la plupart des communes des bords de Rance, fournira aussi à la grande pêche bon nombre de marins-paysans ainsi que des matelots pour la marine marchande ou la marine nationale. Cependant, c'est surtout l'activité agricole qui perdurera.

En 1944, on dénombrait encore 400 fermes à Pleudihen ! Mécanisation, modernisation et politiques agricoles finiront pas éroder ce volume. Malgré tout, aujourd'hui, nous avons la chance de compter encore une quinzaine d'exploitations agricoles : élevages de bovins, porcins, ovins et caprins, grandes cultures, fruitiers et maraîchage, en systèmes conventionnelles ou biologiques. Des activités qui peuvent mêler tourisme (Musée du cidre, gîtes...), transformation à la ferme, vente directe, travaux agricoles (ETA) et même production de gaz. Avec les emplois agricoles directs, les activités agro-alimentaire et alimentation animale représentent plus de 250 salariés sur notre commune.

La réalité de la ferme des années 40 a bien évolué 80 ans plus tard... Depuis, le monde agricole a été contraint de relever d'importants défis pour garantir productivité et tarif bas. Cette évolution ne s'est pas faite sans conséquence. Les remembrements et regroupements parcellaires imposés entre 1955 et 1975, ont profondément transformé nos paysages parfois même contre la volonté de nos agriculteurs. Arrachage des haies et arasement des talus étaient alors subventionnés jusqu'à 80%. A Pleudihen, nombreux se souviennent des campagnes d'arrachage des rangées de pommiers qui étaient encouragées par des primes. Puis, nos paysans devront accepter l'avènement des produits chimiques qui, à cette même époque, constituaient la gageure incontournable pour se prémunir des années « sans » et assurer le niveau de productivité indispensable.

Si dans les années 50/70, l'enjeu principal et légitime était de nourrir la France, désormais, il est de préserver une biodiversité fragilisée, de limiter l'érosion, de garantir une ressource en eau et même de produire de l'énergie... C'est encore le monde agricole qui est sollicité, ce qui peut s'expliquer tant la plus grande partie de nos espaces naturels dépend de lui. Pourtant, on en oublierait presque que le premier impact environnemental reste notre consommation foncière et l'artificialisation des sols, particulièrement celui, effréné, de nos pôles urbains. Dans nos zones rurales, nos politiques publiques incitent désormais à replanter du bocage et à redonner aux milieux humides leurs fonctionnalités. Bon nombre de nos agriculteurs s'engagent volontairement dans ces programmes. Certains optent pour des systèmes de culture ou d'élevage plus vertueux (agriculture raisonnée, biologique). La plupart sont désormais conscients des enjeux auxquels les expose leur noble activité. Cependant, face aux défis environnementaux, climatique et même énergétique, sous oublier alimentaire, auxquels on veut les associer, reconnaissons qu'il est parfois difficile de se retrouver dans différentes politiques publiques qui manquent cruellement de concertation et de pragmatisme.

Je fais malgré tout le vœu que notre commune conserve une diversité d'acteurs agricoles et leur souhaite une belle semaine à l'occasion de la fête de la « ferme France ». N'oublions jamais que si l'agriculture est essentielle, nos agriculteurs en sont les acteurs incontournables.

David BOIXIERE, Maire

24/02/2023 n°2183



MARCHÉ

tous les MARDIS

de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, galettes-crêpes, boucherie-charcuterie, crèmerie, fleurs, plantes

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

HORAIRE MODIFIÉ

Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	14h-17h00
Samedi	9h-12h30

Exposition

LES MÉNINES DE CARTIER

Du 11 au 25 février

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎ 09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎ 02.96.88.28.57

Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires »

☎ 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance

☎ 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice :

permanence en mairie chaque 1er
mardi du mois. Prendre rdv auprès
de la mairie ☎ 02.96.83.20.20

Taxi LEMOINE ☎ 06.08.54.09.22



COLLECTE DES DÉCHETS

En raison des mouvements
de grève, la collecte des déchets
peut s'en trouver perturbée.

En cas d'absence de collecte, merci de
ramasser vos conteneurs, sacs jaunes

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 28/02

Dans le bourg : tous les mardis





PRÉFET DES CÔTES- D'ARMOR

Liberté
Égalité
Fraternité

NOUVELLES AIDES ENERGIE 2023 : ENTREPRISES, ENVOYEZ VOTRE ATTESTATION TPE/PME AVANT LE 31 MARS 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le gouvernement a mis en place de nouvelles aides pour accompagner les entreprises face à la hausse des tarifs de l'énergie : l'**Aide Amortisseur électricité**, pour les PME, et le **Tarif garanti de 280€ / MWh** pour les très petites entreprises (10 salariés ou moins).

La seule démarche à effectuer pour bénéficier de ces nouvelles aides, dès vos prochaines factures (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023), consiste à **attester que vous êtes une TPE ou une PME auprès de votre fournisseur d'énergie, avant le 31/03/2023.**

Or, à ce jour, la moitié des entreprises TPE / PME n'a pas effectué cette démarche très simple et risque de ne pas pouvoir en bénéficier, si elle ne se signale pas auprès de son fournisseur d'énergie avant le 31 mars 2023.

Pour accomplir cette démarche, il est recommandé de compléter en ligne un formulaire directement sur le site de votre prestataire d'énergie ou via votre espace client.

En cas de problème, vous pouvez aussi télécharger cette attestation depuis l'adresse suivante :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Modele_attestation_aides_energie_entreprise.pdf et la retourner par mail à votre fournisseur d'énergie.

Pour les TPE qui bénéficient déjà du Tarif Réglementé (TRVe), vous continuerez d'en bénéficier en 2023 sans démarche supplémentaire. En cas de doute, il est préférable de remplir et envoyer le formulaire, afin de bénéficier du meilleur dispositif.

En cas de difficulté à accomplir cette démarche, vous pouvez contacter votre fournisseur d'énergie ou prendre contact avec le Conseiller Départemental à la Sortie de Crise (CDSC) des Côtes-d'Armor : M. Gwendal LE CHENE, joignable par mail : codefi.ccsf22@dgfp.finances.gouv.fr ou par téléphone : 02.96.75.41.06 ou 06.29.66.43.71



FINANCES PUBLIQUES



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

VENDREDI 24 FÉVRIER. Foot loisir : Repos.

SAMEDI 25 FÉVRIER. Pôle Féminin. U8, U11, U12, U13, U15 – U18 : Repos.

Pôle Masculin. De U6 à U13 : Plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14, U15, U16, U18 : Repos.

DIMANCHE 26 FÉVRIER. Seniors A : Pleudihen reçoit Dinan / Léhon à 15h30. Seniors B : Pleudihen va à Créhen / Pluduno à 15h30. Seniors C : Pleudihen reçoit Bobital / Brusvily à 13h30.

VENDREDI 31 MARS - REPAS TARTIFLETTE

Le Stade Pleudihennais organise le **vendredi 31 mars à 19h30**, à la Salle des Fêtes, un repas tartiflette, ouvert à toutes et tous !

- Menu sur place : Apéritif, entrée, tartiflette, salade, dessert, café = 15 euros pour un adulte, 8 euros pour un enfant.

- Menu à emporter : Tartiflette = 10 euros la part.

Réservations dès maintenant au 06.61.77.38.28. (Maurice Boixière, président du Stade Pleudihennais)

ASSOCIATION SOLEIL ET SOURIRES



L'Assemblée générale de l'association aura lieu **le vendredi 3 mars à 14h30, à la salle du Verger (ancienne cantine).** Les visités et les sympathisants sont les bienvenus. Un goûter clôturera l'après-midi

SOCIETE DE CHASSE : REPAS CHEVREUIL À EMPORTER SAMEDI 4 MARS Terrine / Civet / Légumes, Prix 12€

Retrait de 10h à 11h30 – Salle des Fêtes. Sur réservation auprès des chasseurs ou de Gilbert Colombel au 06.14.36.36.37 / André Denoual au 06.74.10.18.49 / L'Herminier Jean-Pierre au 06.42.70.99.87

CLUB DES LOISIRS FÊTE DES FLEURS

Le Club organise une sortie **le mercredi 22 mars pour la fête des fleurs à la Pointe de la Torche dans le Finistère**

Repas de midi dans un penty au toit de chaume suivi de la visite de la Maison Henaff.

Inscription avant le 4 mars auprès de Janine DUFÉIL au 02.96.83.24.70 avec règlement de 69 € par personne.



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES LE PIEGEAGE DE PRINTEMPS, MOYEN DE LUTTE PREVENTIF SIMPLE A METTRE EN OEUVRE

Réunion publique d'information

Jeudi 2 mars 2023 à 19h00, Salle du Verger

En 2022, le territoire de Dinan agglomération a connu un très fort accroissement du nombre de nids de frelons asiatiques, atteignant plus de 1.200 nids détruits contre habituellement à peine 400 nids (moyenne des 4 dernières années) et les prévisions de développement de cette espèce ne sont pas rassurantes pour l'année 2023. Ainsi, sur Pleudihen, 36 nids ont été traités en 2022.

Le piégeage de printemps est un moyen de lutte préventif simple à mettre en oeuvre. Il permet de capturer de manière sélective les nouvelles reines à l'origine des futures colonies. Il s'opère de manière ciblée avec un suivi régulier des captures toutes les 3 à 4 semaines de mi-février à mi-mai.

Si vous souhaitez participer à la campagne de piégeage, une **réunion publique** d'information et de formation au piégeage sera organisée le **JEUDI 2 MARS 2023 à 19h00** à la Salle du Verger, en partenariat avec Dinan Agglomération et le GDSA 22 (Groupement de Défense sanitaire des Abeilles).

Cette réunion gratuite se déroulera en deux parties avec une présentation du cycle de vie du frelon asiatique suivie d'une formation à l'utilisation des pièges. A l'issue de la réunion, des pièges seront offerts par Dinan Agglomération aux volontaires qui souhaitent en installer et suivre l'évolution.

En raison du nombre limité de pièges mis à disposition, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie si vous souhaitez participer à la campagne de piégeage (02.96.83.20.20 ou mairie.pleudihen@wanadoo.fr).



LES AMIS DU PATRIMOINE - RANDONNÉE

Renseignements Pierre Chouin 02.96.83.33.43

Rendez-vous à la Salle des Fêtes Bâtons très recommandés.

Prochaine randonnée : **Vendredi 3 mars. Départ à 9h.** Circuit Rothéneuf, la Varde (10 km, assez facile)



LOTO

DIMANCHE 12 MARS à 14h00

Salle des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise un loto animé par JC ANIMATION. 1 lot de 700€, 1 lot de 300€, 4x100€, 8x60€, 8x50€, 8x40€. Jeux : mini12, macarte. Tarif unique : 2€ la carte. Petite restauration sur place. Réservations au : 06.43.88.06.12 (SMS conseillé).